

DSCC Val de Marne :

**Projets 2016-2017 :
Et nos conditions de
travail bordel !!!**



Des communications dans le département font état de futurs projets de regroupements de distribution qui seraient mis en œuvre fin 2016 et 2017. Le discours de la DSCC « baisse de trafic, masse salariale, coût immobilier... », nous laisse imaginer le résultat des prochaines réorganisations. Une fois de plus, les conditions de santé et de travail semblent être oubliées... Alors que les transferts des agents de St Mandé, de Vitry, mais aussi de la PIC de Créteil génèrent toujours beaucoup de pénibilité, d'autres projets d'ampleur nous inquiètent fortement et vont nous mobiliser dans les mois à venir.

Que nous réserve encore la DSCC ?

- Création d'une plaque à Champigny (plateau) regroupant les distributions de Villiers et Chennevières-Le Plessis mais aussi Champigny et la concentration de Fontenay. **La Direction n'aurait pas trouvé de locaux à ce jour mais ce projet semble bien être une priorité pour le 94 qui lui permettrait par ailleurs de transférer l'ensemble des activités de Nogent-le Perreux à Fontenay.**
- Regroupement des distributions d'Orly et Choisy. **Si la Poste a déjà mis à l'ordre du jour ce dossier à 2 reprises et l'a abandonné aussi vite. Il semble bien que cette fois-ci la Direction cherche activement la surface nécessaire !!!**
- Rattachement hiérarchique de Villeneuve St Georges à Créteil avec une annonce de transfert des facteurs de Valenton voir des ACD sur le site de Créteil. **Même si cette communication ne semble pas officielle pour la DSCC !!! l'avenir de ce site semble bel et bien menacé aussi.**
- Transfert de toute l'activité de Fresnes-L'Hay les roses à Rungis.

Et dans quelles conditions ces services seront-ils délocalisés ?

La DSCC ne peut plus continuer à caler arithmétiquement le nombre de QL par rapport au trafic. La charge de travail du facteur doit aussi intégrer le poids, le volume de courrier, les trajets et l'évolution constante du nombre de recommandés et de petits paquets.

La CFDT revendique un réel accompagnement social et financier face à de tels projets.

Les primes d'équipe et part variable 2015 sont globalement à la baisse dans le 94 malgré les difficultés majeures rencontrées dans les établissements. La CFDT condamne de tels choix. La direction ne peut continuer à alourdir les activités de chaque postier sans contrepartie.

Pour la CFDT, la santé des Postiers doit-être une priorité, elle n'a pas de prix !

La DSCC du 94 axe ces futurs projets sur la réduction du parc immobilier et de la masse salariale. Dans ces conditions, la DSCC doit cesser de se lamenter sur les taux d'absences pour maladie. La DSCC prend ses responsabilités en imposant de tels projets, la CFDT prendra les siennes et fera obstacle par tous les moyens aux projets qui ne prendraient pas en compte tous les aspects humains.

Alors pour ses raisons et d'autres, nous resterons mobilisés pour défendre les intérêts collectifs de l'ensemble des postier(e)s du département !